

**PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL  
DU SYNDICAT MIXTE D'EAU POTABLE DES SABLONS  
SÉANCE DU JEUDI 10 DÉCEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le 10 Décembre à 18h00, le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle polyvalente d'Ivry le Temple, sous la présidence de Monsieur Alain LETELLIER, Président.

Date de convocation : 25 novembre 2020

Conseillers en exercice : 29

Présents : 24

Votants : 24

**Présents :**

Mesdames GRENOUILLON Sylvie – HERMAN Catherine – LEROY Annie – MAHEU Brigitte – MARGERY Dominique – COURTAUT Sylvie (suppléante) et Messieurs BOGAERT Francis – BOUILLANT Didier – CAUCHIES Daniel – GOIX Pierre – GOUPIL Jean-Louis – HABERKORN Gilles – LE MAREC Hervé – LETELLIER Alain – MOKTHARI Abdelafid – PIGEON Emmanuel – THOMAS Jean-Jacques – VALLET Hervé – BEAUVISAGE Valéry (suppléant) – CHEVALIER Laurent (suppléant) – DELAVILLE Jean-Sébastien (suppléant) – GOURET Dany (suppléant) – MORESSEE Lionel (suppléant) – VANDENABEELE Eddie (suppléant) .

**Absents excusés :**

Madame VIGNOLI Christiane – Messieurs BILLARD Laurent – BRELET Gilles – CREPEL Cyril – DUCLAY Sylvain – DUPUIS Olivier – FRANÇAIS Alain – GOERGEN Julien – KIESSAMESSO Philippe – LE CORRE Pascal – MOREL Jean-Charles – VANHOUTTE Denis.

**Pouvoirs :**

Néant.

Madame MAHEU Brigitte est désignée secrétaire de séance.

**Délibération n°2020-34 – Approbation du procès-verbal du comité syndical du 30 septembre 2020**

Le procès-verbal de la réunion du comité syndical du 30 septembre 2020 ne suscite aucune remarque et **est donc adopté à l'unanimité.**

**Délibération n°2020-35 – Approbation du compte rendu du débat d'orientation budgétaire du 09 novembre 2020**

Le compte rendu du débat d'orientation budgétaire 2021 du 09 novembre 2020 ne suscite aucune remarque et **est donc adopté à l'unanimité.**

**Délibération n° 2020-36 – Approbation du Budget Primitif 2021**

Monsieur le Président présente le budget primitif de l'exercice 2021 équilibré en recettes et dépenses à la somme de **5 251 023,27 €uros** répartis comme suit :

<u>Section d'exploitation :</u>	1 614 650,00 €uros
<u>Section d'investissement :</u>	3 636 373,27 €uros

Le Comité Syndical **approuve à l'unanimité, le budget primitif 2021.**

**Délibération n°2020-37 – Fixation du montant des redevances eau potable part collectivité**

Monsieur le Président explique qu'il est nécessaire d'augmenter les ressources financières du SMEPS, afin de mener à bien les travaux de renouvellement des réseaux.

Il propose une augmentation de 0,10 € HT/m<sup>3</sup> des redevances eau potable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Le Comité Syndical **accepte à l'unanimité**, cette augmentation et adopte le nouveau montant des redevances :

	Prix en € HT/ m <sup>3</sup>	Abonnement en € HT/ an
<b>Amblainville</b>	0,9233	8,00
<b>Ivry le Temple</b>	0,9233	8,00
<b>Méru-Vallée d'Esches</b>	0,8918	8,00
<b>SIAEP de Laboissière en Thelle</b>	0,9892	8,00
<b>SIAEP de Saint Crépin Ibouvillers</b>	0,6868	8,00
<b>SIAEP des Sources du Montcel</b>	0,9233	8,00
<b>Chavençon</b>	1,68	57,00

#### **Délibération n°2020-38 – Demande de subvention - Renforcement du réseau d'eau potable à Méru**

Monsieur le Président explique qu'il est nécessaire de reprendre à neuf (avant travaux de voirie), le réseau d'eau potable dans de nombreuses rues de la commune de Méru. Le coût de ce projet serait de 1 033 629,94 € HT.

Le Comité Syndical **approuve à l'unanimité**, la réalisation de ce projet et autorise Monsieur le Président à déposer les dossiers de demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le Département et l'État (au titre de la DETR).

#### **Délibération n°2020-39 – Demande de subvention - Renforcement du réseau d'eau potable à Andeville**

Monsieur le Président explique qu'il est nécessaire de reprendre à neuf (avant travaux de voirie du Département), le réseau d'eau potable dans les rues de Noailles et de Méru de la commune d'Andeville. Le coût de ce projet serait de 210 926,75 € HT.

Le Comité Syndical **approuve à l'unanimité**, la réalisation de ce projet et autorise Monsieur le Président à déposer les dossiers de demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le Département et l'État (au titre de la DETR).

#### **Délibération n°2020-40 – Demande de subvention - Renforcement du réseau d'eau potable à Ivry le Temple**

Monsieur le Président explique qu'il est nécessaire de reprendre à neuf le réseau d'eau potable (en même temps que les travaux d'assainissement), dans de nombreuses rues de la commune d'Ivry le Temple. Le coût de ce projet serait de 852 208,31 € HT.

Le Comité Syndical **approuve à l'unanimité**, la réalisation de ce projet et autorise Monsieur le Président à déposer les dossiers de demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le Département et l'État (au titre de la DETR).

#### **Délibération n°2020-42 – Demande de subvention - Renforcement du réseau d'eau potable à Laboissière en Thelle**

Monsieur le Président explique qu'il est nécessaire de reprendre à neuf le réseau d'eau potable (avant travaux de voirie du Département), dans le Hameau de Parfondeval de la commune de Laboissière en Thelle. Le coût de ce projet serait de 325 211,97 € HT.

Le Comité Syndical **approuve à l'unanimité**, la réalisation de ce projet et autorise Monsieur le Président à déposer les dossiers de demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le Département et l'État (au titre de la DETR).

#### **Délibération n°2020-43 – Demande de subvention - Construction d'un réservoir au Coudray sur Thelle**

Monsieur le Président explique qu'il est nécessaire d'augmenter la capacité de stockage du réservoir du Coudray sur Thelle (comme définit au SDAEP du SMEPS). Il précise que la nouvelle étude réalisée par l'entreprise AMODIAG préconise l'installation d'un réservoir semi-enterré de 450 m<sup>3</sup> à la place de l'actuel. Le coût de ce projet de travaux serait de 562 115,70 € HT (dont 48 644,63 € de démolition de l'ancien réservoir et 30 942,15 € d'études préalables / coordination sécurité et protection de la santé et maîtrise d'œuvre).

Le Comité Syndical **approuve à l'unanimité**, la réalisation de ce projet et autorise Monsieur le Président à déposer les dossiers de demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le Département et l'État (au titre de la DETR).

#### **Délibération n°2020-44 – Convention de remboursement - Rue de l'Argillère à Villeneuve les Sablons**

Monsieur le Président indique que le SMEPS a réalisé des travaux d'enrobés sur les tranchées d'eau potable et d'éclairage public, rue de l'Argillère commune de Villeneuve les Sablons. Il précise que ladite commune doit rembourser la part relevant de sa compétence éclairage public au syndicat, par le biais d'une convention de remboursement.

Le Comité Syndical **autorise à l'unanimité**, le Président à signer la convention de remboursement avec la commune de Villeneuve les Sablons.

#### **Délibération n°2020-45 – Demande de subvention - Renforcement du réseau d'eau potable à Amblainville**

Monsieur le Président explique qu'il est nécessaire de reprendre à neuf le réseau d'eau potable (avant travaux de voirie de la commune), dans les rues de Provence et d'Alsace de la commune d'Amblainville. Le coût de ce projet serait de 68 495,21 € HT.

Le Comité Syndical **approuve à l'unanimité**, la réalisation de ce projet et autorise Monsieur le Président à déposer les dossiers de demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le Département et l'État (au titre de la DETR).

#### **Délibération n°2020-46 – Convention antenniste avec la commune de Méru - Réservoirs d'Hénonville et de Boulaines à Méru**

Monsieur le Président présente la demande de la Police Municipale de Méru relative à l'exploitation de trois antennes sur les réservoirs sur tour d'Hénonville et de Boulaines à Méru. Il précise que la commune a réalisé les études préalables au niveau des réservoirs et a envoyé en novembre son dossier d'étude de la structure des réservoirs.

Le Comité Syndical **autorise à l'unanimité**, le Président à signer les conventions antenniste avec la commune de Méru.

#### **Délibération n°2020-47 – Demande de subvention - animateur captage**

Monsieur le Président explique qu'il est nécessaire de renouveler le poste d'animateur captage, afin d'animer les actions de réduction des pollutions diffuses sur les captages les plus impactés (Méru et Laboissière en Thelle). Il précise que ce type d'animation est financé par l'Agence de l'Eau Seine Normandie à hauteur de 80% pour un équivalent temps plein, dans son XI<sup>ème</sup> programme.

Le Comité Syndical **autorise à l'unanimité**, le Président à réaliser une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour le financement du poste d'animateur captage sur 2021-2023.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h03.

Le procès-verbal de la séance du 10 décembre 2020 est composé des 13 délibérations suivantes :

- **Délibération n°2020-34** – Approbation du procès-verbal du comité syndical du 30 septembre 2020
- **Délibération n°2020-35** – Approbation du compte rendu du débat d'orientation budgétaire du 09 novembre 2020
- **Délibération n°2020-36** – Approbation du budget primitif 2021
- **Délibération n°2020-37** – Fixation du montant des redevances eau potable part collectivité
- **Délibération n°2020-38** – Demande de subvention - Renforcement du réseau d'eau potable à Méru
- **Délibération n°2020-39** – Demande de subvention - Renforcement du réseau d'eau potable à Andeville
- **Délibération n°2020-40** – Demande de subvention - Renforcement du réseau d'eau potable à Ivry le Temple
- **Délibération n°2020-42** – Demande de subvention - Renforcement du réseau d'eau potable à Laboissière en Thelle
- **Délibération n°2020-43** – Demande de subvention - Construction d'un réservoir au Coudray sur Thelle
- **Délibération n°2020-44** – Convention de remboursement - Rue de l'Argillère à Villeneuve les Sablons
- **Délibération n°2020-45** – Demande de subvention - Convention de remboursement - Rue de l'Argillère à Villeneuve les Sablons
- **Délibération n°2020-46** – Convention antenniste avec la commune de Méru - Réservoirs d'Hénonville et de Boulaines à Méru
- **Délibération n°2020-47** – Demande de subvention - animateur captage